



POSE DE LAUZES CALCAIRES

PERFECTIONNEMENT



Formation dispensée toute l'année

Stage de perfectionnement pour les personnes plus expérimentées ou dans le prolongement des stages d'initiation afin d'approfondir les connaissances et compétences d'un milieu professionnel et de ses techniques.

Prérequis : Avoir suivi le stage d'initiation correspondant à cette spécialité OU déjà, posséder des bases théoriques et pratiques dans ce domaine d'activité

Public concerné : Le stage s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes

- Tout public des plus jeunes aux plus âgés
- Salariés dans le cadre du dispositif de la formation professionnelle continue
- Tout autre demandeur dans le cadre d'un contrat individuel de formation

Objectifs de l'action de la formation :

- Permettre aux stagiaires de découvrir un milieu professionnel et ses techniques
- Favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs
- Permettre à des salariés d'acquérir et/ou développer des connaissances et compétences professionnelles

Objectifs pédagogiques :

- Participer aux phases principales de la construction et la restauration d'un bâtiment
- Approfondir ses connaissances dans la technique de pose de lauzes
- S'intégrer dans un projet d'équipe
- Apprendre à travailler en autonomie

Contenu de la formation :

	Contenu	Durée
Accueil	Présentation du centre, du formateur et des stagiaires	1/2 heure
Enseignement théorique	Rappel des grands principes de la pose de lauzes (matériaux et techniques de pose) et des consignes de sécurité Présentation du projet à présenter	3 heures
Application pratique	4 jours de réalisation d'un toit sur un chantier en cours	28 heures
Visite du site	Observation de différentes réalisations en pierre de lauzes calcaires	3 heures
Évaluation pratique	Vérification des connaissances acquises	1/2 heure

Durée : 35 heures de formation sur 5 journées
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 - à redéfinir en fonction des besoins des stagiaires

Lieu de formation: en fonction des chantiers écoles - [Nous contacter](#)

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

- Formation théorique : documents de travail remis aux stagiaires
- Formation pratique sur un chantier-école

Sanction de formation :

Au terme de la formation, un bilan sera effectué au moyen d'un questionnaire qui évaluera les connaissances acquises au cours du stage ainsi que le degré de satisfaction des stagiaires. Les stagiaires se verront remettre une attestation individuelle de suivi de formation.

Dispositifs d'aide :

Que vous soyez salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi ou non-salarié, il existe différents dispositifs d'aide à la formation continue.

Le suivi des stagiaires :

Notre centre de formation en Patrimoine Bâti et Éco-Construction prend en charge le suivi administratif et pédagogique des stagiaires.

Elle assure les démarches administratives : conventions de formation, convocations des stagiaires, états de présence...

Encadrement :

Les formations sont assurées par Jean-Pierre VERMANDE, diplômé en maçonnerie générale et taille de pierre au Lycée Louis Vicat de Souillac. Il a complété sa formation en se spécialisant dans le bâti ancien et les enduits à la chaux à l'École des Beaux-Arts d'Avignon. Il a exercé, en tant que compagnon, puis comme chef d'entreprise de la SAS VERMANDE à ASSIER pendant 38 ans. Depuis, il a obtenu l'agrément des Bâtiments de France pour travailler sur les Monuments Historiques.

Coût de la formation :

Afin de connaître les tarifs de la formation, merci de contacter directement le centre, pour l'élaboration d'un devis personnalisé.

Délai d'accès :

Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'informations et à vous envoyer un devis sous 72h ouvrées.

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est en moyenne de deux mois.

De votre côté, pour garantir une entrée en formation à la date fixée, vous devrez vous assurer de nous faire parvenir le devis ainsi que le contrat de formation signé, ou toute autre information administrative au plus tôt.

Dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO ou autre, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

RÉFÉRENT HANDICAP :

Pour toutes questions relatives aux personnes en situation de Handicap, veuillez contacter M. Anthony Vermande par téléphone au 05 65 50 08 32 ou par mail à formation-ecoconstruction@orange.fr.



ETS VERMANDE

Lieu-dit la Gare - 46320 ASSIER

Tél / Fax : 05.65.50.08.32 Mobile : 06.07.16.29.34/ 06 33 32 86 31

Mail: formation-ecoconstruction@orange.fr

Site Web: www.formation-ecoconstruction.com